



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 mars 2017
19 heures 00

NB/DC

N° 002121

Vie Associative -
Subvention aux
associations - Avance
de trésorerie en
faveur de
l'association Pays
d'Apt Handball.

Affiché le :

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 28 mars 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

ABSENTS : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au Conseil Municipal que dans le cadre du décret 2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de la loi 2000-321 du 12 avril 2000, une convention d'objectif entre la ville d'Apt et l'association Pays d'Apt Handball a été approuvée par délibération n° 1822 du 8 avril 2015 pour la période de janvier 2015 à décembre 2017.

Cette convention précise les modalités de versement de la subvention de fonctionnement et prévoit le paiement d'un acompte de 15 000€ avant le vote du budget annuel de la commune, pour la part consacrée aux actions courantes et au fonctionnement de l'association.

Considérant la subvention de 25 650€, allouée à l'association Pays d'Apt Handball pour l'année 2016,

Considérant que la répartition des subventions aux associations sera votée lors du Conseil Municipal du 23 mai 2017,

Considérant les dépenses engagées par l'association Pays d'Apt Handball dans le cadre de la saison 2016/2017.

Considérant les termes de la convention d'objectif en cours d'exécution et ci-annexée,

Considérant la demande de l'association Pays d'Apt Handball,